

REVUE DE PRESSE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES
GRANDS CAUSSES
OCTOBRE 2020

Carole Delga affine un peu plus le projet "Roquefort Demain"

ÉCONOMIE

La présidente de Région a réaffirmé son soutien au projet d'aménagement touristique et économique à Roquefort-sur-Soulzon. Et réglé quelques comptes.

Victor Guilloteau
vguilloteau@midilibre.com

Pour ceux qui en doutaient encore, le projet "Roquefort Demain" est plus que jamais d'actualité dans la cité fromagère. Carole Delga, la présidente de Région, a rappelé mercredi tout l'intérêt qu'elle portait à ce projet ambitieux d'aménagement touristique. Alors que la Région Occitanie s'était provisoirement retirée du syndicat mixte du Combalou (*lire par ailleurs*), créé pour chapeauter le projet, Carole Delga a réaffirmé le soutien de la collectivité régionale relative à l'accompagnement de "Roquefort Demain". Un appui indispensable. La Région devant apporter 3 M€ sur la table de ce projet estimé à ce jour à 12 M€. Si un certain nombre d'études de faisabilité sont encore en cours, le dossier « continue d'avancer » d'un point de vue juridique et technique, a indiqué la présidente de Région, entourée mercredi matin du maire de Roquefort, Bernard Sirgue, de sa vice-présidente et maire de Millau, Emmanuelle Gazel, et de trois membres éminents de la filière (*lire par ailleurs*). « Nous avons finalisé les questions de propriété foncière. Un bail va être signé le 8 octobre entre le président du syndicat mixte Bernard Sirgue et l'entreprise Lactalis, ce qui va donner des fondations juridiques solides à ce vaste projet. »

s'avancer sur une date de concrétisation, "Roquefort Demain" promet de transformer en profondeur le village niché au pied du Combalou. Le projet prévoit d'abord la création d'un vaste parking de 400 places en bas de la cité labellisée Grand Site Occitanie. Au programme également, la création d'une place au centre du village, dotée d'un bâtiment vitrine où serait installée la maison du roquefort. L'élaboration de circuits pour aller du stationnement à la place, le long desquels des espaces publics seraient aménagés, est aussi d'actualité. Les travaux pourraient commencer d'ici un an.

Il faut envoyer un nouvel élan, un signal et une action forte sur Roquefort

CAROLE DELGA, PRÉSIDENTE DE RÉGION

Il est toujours question, enfin, de la création d'une liaison pour aller de la place du village au plateau du Combalou. Sur ce dernier point, l'option privilégiée à ce jour est toujours celle des ballons avec nacelles, façon montgolfières, développés par l'entreprise Ballooneos. Sans tomber dans le parc d'attractions pour autant. « La proposition technique, reçue ces derniers jours, est en train d'être



Carole Delga était accompagnée de Bernard Sirgue et d'Emmanuelle Gazel, mercredi matin.

étudiée, détaille Carole Delga. C'est un projet qui n'est pas finalisé. On voit ce qui peut être la meilleure liaison possible avec le plateau du Combalou. On partage tous la nécessité d'avoir un continuum de l'image de l'excellence du roquefort, de sa qualité et de son authenticité. La préservation de notre environnement est

donc une question centrale. » Face à ce que la présidente de Région a qualifié « d'érosion lente mais continue des ventes », le projet "Roquefort Demain" revêt donc un double enjeu, touristique et économique. « L'enjeu, c'est l'accueil des touristes. On veut leur faire connaître ce qu'est le roquefort, la qualité du travail sur toute la

chaîne de production. On défend l'excellence d'un produit du terroir. Il faut envoyer un nouvel élan, un signal et une action forte sur Roquefort. "Roquefort Demain" est un signal très fort pour le Sud-Aveyron, une marque de confiance dans l'avenir de ce territoire. » Il en va du futur de la filière et de son économie tout entière.

ILS ONT DIT

Bernard Sirgue, maire de Roquefort. On est à la naissance du projet. L'idée, c'est de hisser la notoriété du village à la hauteur de celle du fromage. Il y a un déficit d'image énorme. Les gens peuvent être déçus de la qualité de l'accueil. L'attractivité passe aussi par l'accès au Combalou. Cet ensemble d'éléments doit redynamiser l'activité économique de Roquefort. Toujours dans le respect de l'environnement.

Jean-Marc Chayrigues, président de la Confédération générale de roquefort. C'est une évidence pour l'interprofession d'être associée. Il est essentiel que l'on participe à l'intérêt touristique de la commune de Roquefort.

Sébastien Leclercq, directeur de Roquefort Papillon. On voit très positivement le projet. L'ensemble des sept fabricants a perdu environ 10 % de volume sur les dix dernières années. Il faut trouver un moyen de se relancer. On peut compter sur les fabricants pour revoir leur offre touristique et la mettre dans la dynamique.

Hugues Meaudre, directeur de Société des caves. Nous soutenons ce projet depuis plusieurs mois. Le groupe est très investi. "Roquefort Demain" est une première étape. Quand les gens seront là, il va falloir les retenir. Ce projet possède un élément essentiel qui va donner une image plus dynamique auprès des jeunes, nos futurs consommateurs.

« La confiance est rompue avec le maire de Saint-Affrique »

POLÉMIQUE Carole Delga a profité de sa présentation pour revenir sur les raisons qui avaient poussé la Région à suspendre, un temps, sa participation au projet. « En politique, j'ai des valeurs et des principes, a-t-elle dit. Quand on fait de la politique, c'est pour servir les gens, pour agir. Mais il y a un autre principe, c'est l'éthique, l'exemplarité. » Elle accuse Sébastien David d'avoir « manipulé » le vote des délégués de la communauté de communes de Saint-Affrique au Parc naturel régional des grands causses, fin juillet. Entraînant alors l'éviction pure et simple d'Alain Fauconnier. « Au moment du vote, il a été présenté par le maire de Saint-Affrique une relation de proximité qu'il aurait avec moi, sous entendant qu'entre Carole Delga et Sébastien David il y aurait les mêmes relations de confiance et d'amitié que je peux avoir avec Alain Fauconnier. Je respecte le maire de Saint-Affrique, mais je n'admets pas qu'on puisse mentir et manipuler le sens des votes. » La pilule semble difficile à avaler pour Carole Delga, qui ajoute : « La confiance est rompue avec le maire de Saint-Affrique. C'est un comportement inadmissible, inacceptable. »

La présidente de Région également à Millau

AIDES

Mercredi en début d'après-midi, Carole Delga, accompagnée d'Emmanuelle Gazel, a visité les entreprises Dataforms et Techmay étiquetage, qui ont des dossiers d'aides en cours à la Région. Une cinquantaine d'entrepreneurs du Millavois et au-delà avaient ensuite rendez-vous à la Halle Viaduc pour une table ronde sur la relance économique dans les territoires. La Région a aidé près de 48 000 entreprises qui regroupent près de 200 000 salariés sur l'ensemble de l'Occitanie. Si certaines entreprises comme Bleu de chauffe ou la société anonyme de l'Aven Armand et la Cité de Pierres ont bénéficié de l'aide du Pass rebond Occitanie pour embaucher face à la hausse de l'activité pendant la crise, d'autres, au contraire, ont fait part de leur désarroi, qu'ils soient du secteur agroalimentaire, audiovisuel, événementiel, ou artisan. L'aide régionale en question est une subvention d'investis-



Carole Delga chez Dataforms.

sement proportionnelle avec un taux de 50 % d'intervention sur les dépenses éligibles. « *Nous ne sommes qu'au début de la crise économique* », a lancé Carole Delga en ouverture de réunion. La présidente de Région a aussi présenté le fond L'Occal pour soutenir le tourisme, le commerce de proximité et l'artisanat. Au total, le plan de relance pour l'emploi prévoit l'investissement de 211 millions d'euros avec un effet levier de 400 millions d'euros.

Jeudi 1 octobre 2020 • JOURNAL DE MILLAU

PNR : Un premier conseil syndical très administratif

POLITIQUE Malgré un ordre du jour conséquent, près de vingt cinq délibérations, le premier conseil syndical de la mandature de Richard Fiol a été relativement court. Et pour cause puisque ce sont des décisions essentiellement administratives que les nouveaux élus ont du entendre vendredi.

En cause bien évidemment la Covid 19 qui a retardé de plusieurs mois des délibérations habituellement votées lors du premier semestre comme le vote du Compte administratif. Pour preuve également les nouveaux élus ont eu à valider le compte rendu du dernier conseil syndical qui a eu lieu le 16 décembre 2019 et auquel la majorité d'entre-eux n'ont pas participé.

Partenariat avec EDF

A l'inverse ce sont au moins trois délibérations pour le futur des



Florent Tarrisse a souvent été amené lors de ce conseil de replacer les délibérations dans leur contexte.

actions du Parc qui ont été validées par le nouveau conseil syndical. L'une d'elles concerne notamment le renouvellement d'une convention de partenariat avec EDF. Ainsi le groupe public propose d'accompagner et de soutenir de manière globale le programme d'actions du Plan

Climat Air énergie Territorial en cours et d'accompagner et de soutenir la mise en place du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur le territoire Tarn-Dourdou-Rance.

J.B.

« Tournée générale » victime du coronavirus

ANIMATION La prochaine soirée de « Tournée générale », prévue ce vendredi 2 octobre est annulée.

La soirée de ce vendredi 2 octobre prévue sur la commune de Saint-Laurent-du-Lévézou à la ferme « Naturellement simples » est malheureusement annulée. Le nouveau protocole sanitaire, en vigueur depuis ce matin, ne pourra pas y être mis en place. « Nous venons de passer 3 jolies soirées de « Tournée générale » avec respectivement 50, 80 et 35 personnes selon les lieux nous ayant accueilli », se sont malgré tout consolés les organisateurs du Parc naturel des Grands Causses.

La soirée du vendredi 9 octobre à Veyreau est pour l'instant maintenue avec une jauge limitée à 30 personnes. Une confirmation devrait nous parvenir dans le courant de la semaine.

OCTOBRE 2020 - Midi Libre

La Cazotte a fêté ses cinquante ans cette semaine

ENSEIGNEMENT

Conférences et la finale départementale du CJAJ ovin, le concours de jugement des animaux ont agrémenté cette fête.

Le lycée agricole La Cazotte fêtait jeudi et vendredi ses 50 ans avec des conférences qui se sont déroulées sur ces deux jours. La finale départementale du CJAJ ovin (le concours de jugement des animaux par les jeunes) a récompensé Louis Fabre en première STAV pour sa capacité de jugement des bêtes présentées.

Alain Harty, chef d'exploitation au lycée et ancien enseignant, a rappelé la transition dans laquelle se trouve aujourd'hui l'agriculture. Il a mis en avant la volonté du lycée d'aller vers un « agro écolab », un laboratoire d'acquisition de connaissances qui s'appuierait sur des essais que peuvent faire des agriculteurs sur leurs parcelles, à la manière de la couveuse maraîchère lancée au lycée.

« Je n'ai jamais eu dans mon métier de période où il y a eu autant d'inconnu du lendemain. La profession évolue constamment », a-t-il insisté avant de laisser la parole à Florent Tarisse, directeur général des services du Parc des Grands Causses.

Et à ce dernier d'évoquer le travail du Parc mené avec « humilité » selon lui sur le secteur qui compte 93 communes, sur près de 320 000 hectares « façonnés par les hommes ».

Il a notamment cité les problématiques liées au loup sur le Larzac ou le sujet tabou des éoliennes qui suscitent parfois l'ire de certains : « on doit franchir toutes les contradictions. La transition viendra d'abord du doute. Notre but est surtout d'appréhender ces sujets avec



Des conférences se sont déroulées sur le thème de l'élevage ovin. A.C.

dialogue et concertation avec tout le monde », a-t-il insisté. Vincent Labarthe, vice-président de Région en charge de l'agriculture a lui aussi fait une courte intervention à distance insistant sur l'importance d'une « tran-

sition » du secteur aujourd'hui : « Le rapport au consommateur doit être un axe essentiel avec celui à la production en prenant en compte la question du bien-être animal ».

A. C.

Midi Libre - MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

Saint-Jean-du-Bruel

Une belle saison estivale pour le Point tourisme

Voilà donc la saison d'été terminée pour le Point d'accueil touristique de Saint-Jean-du-Bruel. L'ouverture, samedi 11 juillet, des nouveaux locaux, face aux contraintes sanitaires, a bénéficié du soutien de l'office du tourisme Larzac et Vallées, de la mairie et de l'équipe des bénévoles. Ce lieu a proposé aux visiteurs un accueil agréable et sécurisé avec la mise à disposition de gel hydroalcoolique et le port du masque obligatoire.

La salle d'accueil organisée par Kristel Martin, Élodie Calazel et Sandrine Perego de l'office du tourisme Larzac et Vallées, avec dépliants et écran d'information était animée par Séverin Brouillet et des bénévoles très motivées, Maryse Papillon, Anne Engel et Anne-Marie Juanaberria et ce jusqu'au dernier jour. La promotion du territoire, des animations et de la région sont au cœur des missions de ce point d'accueil.

Situé dans la Grand-Rue, dans le bâtiment de l'école, il a été entièrement rénové et agrandi. Il

dispose de trois salles : la première pour la réception du public ; la seconde pour la randonnée en association avec l'Escapade saint-jeantaise et le Parc naturel des Grands Causses, afin d'orienter les randonneurs vers des chemins et sentiers balisés, activité qui motive plus de 90 % des visites.

Un lieu d'expositions variées

La troisième est destinée aux diverses expositions qui se succèdent régulièrement. La saison a commencé par Luigi de Zarlo et ses extraordinaires photos de la faune et de la flore régionales. Puis à la mi-juillet, Roland Camboulive a accroché ses aquarelles de nombreux sites du pays et qui illustrent entre autres les parcours du patrimoine saint-jeantais.

Renée-Lise Reppel, animatrice de l'association L'atelier de peinture et d'écriture, a présenté les œuvres créées par les membres de son association, ainsi que par



Séverin Brouillet et Didier Vidal, élu, à la tête de la commission tourisme.

les enfants sur le thème "L'année internationale des végétaux", exposition qui a connu un grand succès.

La nouvelle équipe municipale, dirigée par Lysiane Tendil, affiche son ambition pour le développement du tourisme à Saint-Jean-du-Bruel avec la création d'une commission tourisme. Elle est mixte, composée d'élus et de personnes du village bénévoles comme Brigitte Rouchès,

Maryse Papillon et Kristel Martin. Didier Vidal, qui la préside, indique : « Cette commission attend de vous tous requêtes, idées, propositions pour essayer de développer notre tourisme local et régional qui est l'un des poumons de notre économie. Auparavant, de bien belles choses ont déjà été réalisées, ou sont en cours de construction, mais il ne faut pas s'arrêter là. »

Midi Libre - MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

Castelnau-Pégayrols

Le centre équestre de la Muse a un nouveau manège



Un bel espace dédié à la relation avec le cheval.

Lundi 28 septembre, a eu lieu l'inauguration du manège du centre équestre de la Muse, sur la commune de Castelnau-Pégayrols en présence de tous ses partenaires, des personnes qui ont œuvré pour sa réalisation, des soutiens pour que ce projet imaginé de longue date aboutisse.

Le centre équestre a ouvert en octobre 2012 et n'a cessé de croître depuis. Aujourd'hui, ce sont plus de cent dix cavaliers, petits et grands qui se succèdent toute la semaine pour apprendre la relation avec le cheval dans un cadre magnifique. Depuis la construction du manège, le centre équestre a vu sa clientèle touristique augmenter également. Dans le cadre du développement des activités de pleine

nature sur le territoire des grands Causses, Armelle De Lima, gérante du centre équestre a été soutenue par le Parc naturel et a pu bénéficier d'une aide de l'Europe grâce au programme Feder. Ce nouvel outil qu'est le manège permet la découverte et l'approfondissement de l'art de communiquer avec un cheval, à pied ou sur son dos, dans des conditions optimales et en tout temps. Il favorise l'attractivité de cette activité à l'image d'une salle d'escalade : en effet avant de partir en extérieur, les pratiquants néophytes peuvent s'entraîner en salle et en toute sécurité.

> Pour les personnes qui souhaitent découvrir cette activité, joindre Armelle De Lima au 06 30 81 80 25.

Sévérac-le-Château

"Elles vivent ici" à voir ce jeudi 8 octobre à 20 h 30



Parole est donnée à une quinzaine de femmes.

Le documentaire *Elles vivent ici* sera diffusé ce jeudi 8 octobre, à 20 h 30, à la salle d'animation, suivi d'un débat. *Ici*, réalisé Josette Hart et Jean Milleville, c'est le Sud-Aveyron, avec ses plateaux calcaires arides balayés par les vents, ses fertiles vallées, sa terre céréalière, ses routes étroites et sinueuses et l'autoroute A75 coupant en deux le territoire.

Ce fabuleux terrain de jeux est surtout prisé des touristes amateurs de sports extrêmes et des amoureux de beauté sauvage. Mais en dehors de l'été, pourquoi y rester, pourquoi et comment y

vivre ? Une quinzaine de femmes âgées de 11 à 95 ans en parlent. Certaines sont nées ici, d'autres y sont venues. Quel est l'impact d'un tel environnement sur ces vies ? Les témoignages poignants de ces femmes balayent tous les préjugés.

Afin de compléter cette diffusion, une exposition photo de sept portraits de personnes ayant choisi de s'implanter sur le territoire du PNR des Grands Causses et ayant développé choisi de s'implanter sur le territoire du PNR des Grands Causses et ayant développé leur activité professionnelle sera présentée.

« Elles vivent ici », à découvrir ce jeudi soir



DOCUMENTAIRE Ce jeudi 8 octobre est diffusé à partir de 20 h 30 dans la salle des Animations le superbe documentaire tourné en Aveyron, intitulé « Elles vivent ici ». Un documentaire qui donne la parole à 17 femmes à travers le prisme d'une caméra à la fois bienveillante et tellement réaliste. « Elles vivent ici » est un film de 52 minutes réalisé par Josette Hart et Jean Milleville, avec l'aide de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et du Conseil Départemental de l'Aveyron. Ici, c'est le sud Aveyron, ses plateaux calcaires arides balayés par les vents, ses fertiles vallées, sa terre céréalière, ses routes étroites et sinueuses et l'autoroute A75 coupant en deux le territoire. Ce fabuleux terrain de jeux est surtout prisé des touristes amateurs de sports extrêmes et des amoureux de beauté sauvage. Mais en dehors de l'été, pourquoi y rester, pourquoi et comment y vivre ? Une quinzaine de femmes âgées de 11 à 95 ans nous en parlent. Certaines sont nées ici, d'autres y sont venues. Vivre ici, pourquoi, comment, quel sens donner à cette vie choisie ou subie ? Quel est l'impact d'un tel environnement sur ces vies ? Les témoignages poignants de ces femmes balayent tous les préjugés... A noter que cette diffusion est prise en charge par le Parc Naturel Régional des Grands Causses et se fait dans le cadre de la mission « Accueil des nouveaux arrivants ». Elle sera suivie d'un moment d'échange autour des enjeux de l'accueil de nouvelles populations en milieu rural : problèmes de désertification, s'intégrer, vivre et travailler à la campagne... Afin de compléter cette diffusion, une exposition photo de 7 portraits de personnes ayant choisi de s'implanter sur le territoire du PNRGC et ayant développé leur activité professionnelle sera présentée. Cette exposition sera ensuite installée à la salle des orchidées de l'office de tourisme de Sévérac jusqu'au 21 octobre.



L'agenda

Tournée Générale à Veyreau : « Barbiches tourneurs »

Organisée par le Parc, la Tournée générale du 9 octobre à l'auberge de Cadenas à Veyreau est maintenue. L'apéro tchatche, animé par le Parc des Grands Causses à partir de 19h, évoquera les eaux souterraines du causse Noir qui nous livrent le secret de leur incroyable voyage dans le karst.

Suivra un repas « autour de la brebis », concocté par Nicolas Austruy qui mêle produits frais de saison et créativité.

La soirée s'achèvera par un concert

des « Barbiches tourneurs ». Le groupe se compose de cinq musiciens officiant à la contrebasse, à la guitare, à l'harmonica, à la batterie, au chant ou encore au ukulélé et de leur ingéniosité.

Ils possèdent une très solide expérience scénique avec plus de 500 concerts à leur actif. Leur répertoire ? Un ensemble de standards de tous styles et de toutes époques, joyeusement revisités et totalement réarrangés à leur sauce, en un mot : « barbichés » ! Forts de leur originalité et de leur générosité, ils garantissent un show participatif, jovial et chaleureux, pour le plaisir de toutes et tous.



OCTOBRE 2020 - **Midi Libre**

● **TOURNÉE DES BISTROTS AVEC LE PARC**

Le Parc naturel régional des grands causses fera étape, ce vendredi, dans le cadre de la Tournée générale qu'il organise, à l'Auberge de Cadenas, à Veyreau. Cette petite auberge caussenarde accueillera la soirée qui débutera à 19 h par un apéro-tchatte (participation libre) sur le thème des eaux souterraines du causse Noir, cet apéro sera suivi de la formule repas et concert à 25 €. Un menu autour de la brebis. Réservations au 05 65 71 42 70. Le concert sera animé par les Barbiches tourneurs.

“En attendant les brebis” assied l’harmonie avec l’environnement

CONVENTION

Le Parc naturel régional des grands causses et la marque de J. Pierrejean partenaires.

Camille Rouget
redac.millau@midilibre.com

C'est la rencontre unique entre le designer Jacques Pierrejean et le Parc naturel régional des grands causses qui a permis l'aboutissement de la marque "En attendant les Brebis." Un projet 100 % made in Millavois. Une commande est passée début 2019 pour la fabrication d'une cinquantaine de bancs pour le mobilier urbain de certaines communes du sud de l'Aveyron, dont La Cavalerie ou Saint-Affrique. Depuis, "En attendant les brebis" aspire à davantage de popularité avec, comme objectif, le déploiement des bancs sur les aires d'auto-routes, les parcs ou encore les pistes vertes.

Jérôme Bussièrre, chargé de mission biodiversité, forêts et zones humides, explique : « Le Parc est le propriétaire de la marque et Pierre-Jean reste le principal développeur. Mais



Une première du genre signée à Millau entre la marque et le Parc naturel régional des grands causses. c.c.

il n'y a pas d'exclusivité, on met en place des cahiers d'engagements pour que des artisans puissent réaliser des fauteuils ou des bancs. »

Du bois brut à la fabrication de mobilier

Une belle initiative locale qui contribue au respect de l'environnement et à la création de l'économie : « C'est toute une filière bois qui s'organise », précise Frédéric Boissière, spécialiste de la construction à ossature bois et pionnier de l'ha-

bitat bioclimatique sur le grand sud et le Carré de vie.

Designer millavois, Jacques Pierrejean met la nature au cœur de ces créations. Une balade dans les grands causses lui donne comme idée d'utiliser le bois des forêts en friche pour fabriquer du mobilier. Il veut proposer quelque chose de noble sans entretien du bois. Et voit dans le châtaignier, l'offre idéale. Il commence à imaginer le tronc d'arbre avec différents dossiers mis en quinconce pour

plus de convivialité. Une gamme intérieure vient compléter la collection avec le fauteuil Pacha : un mélange de châtaignier et de cuir qui colle bien avec le Carré de vie, changeable selon la demande. Ce que désire le créateur, c'est un équipement naturel et rustique. Premier à proposer ce genre de partenariat, le Parc permet l'utilisation des bancs : un produit simple en apparence, mais avec une signature et une finition haut de gamme.



Une suite déjà en préparation

COLLECTION Plusieurs propositions sont en projet pour apporter du mobilier supplémentaire, comme la création de tables ou de poubelles. Des esquisses ayant été réalisées en décembre dernier, Jacques Pierrejean espère « une certaine demande » pour concrétiser les nouveaux mobiliers. "En attendant les brebis" est issue de la rencontre de l'homme avec la nature. Un projet de récupération de la laine des brebis « pour en faire quelque chose de sympa », comme un hamac, est prévu. En attendant, le banc Linéa et le fauteuil Pacha sont toujours en commercialisation : « Les prix vont entre 900 € pour le banc à 1 300 € environ pour le fauteuil. »

Jeudi 22 octobre 2020 • JOURNAL DE MILLAU

Qui veut des bancs publics made in Sud-Aveyron ?



Le banc « Linéa » et le fauteuil « Pacha » sont fabriqués en bois de châtaignier du Sud-Aveyron.

Vous les avez déjà peut-être aperçus dans les rues de Saint-Affrique et Saint-Juéry, ou au pied des remparts de La Cavalerie. Peut-être vous êtes-vous même déjà assis dessus, sans soupçonner que l'objet sur lequel vous reposiez votre fessier avait été dessiné par le célèbre créateur Jacques Pierrejean. Ce Millavois d'origine, spécialisé dans le design intérieur d'avions et de bateaux, a conçu une gamme de « mobilier rur-

bain » directement inspirée de la nature et des immenses espaces des Grands Causses, qu'il a baptisée « En attendant les brebis ». Cette gamme a fait l'objet d'une convention, signée lundi 19 octobre entre le designer, le Parc naturel régional des Grands Causses et la société Carré de vie, qui a conçu les prototypes et les premières séries d'exemplaires. L'objectif du document ? Permettre à n'importe quelle entreprise ou artisan du Sud-Aveyron de fabri-

quer par eux-mêmes les mobiliers qu'une commune ou une collectivité aurait commandés. Cette dernière se verra fournir les modèles par Jacques Pierrejean et devra signer une charte de valeurs élaborée par le Parc. Le banc public « Linéa » est fabriqué en châtaignier du Sud-Aveyron, un bois naturellement durable et qui ne demande aucun traitement. Il est vendu à 900 € hors taxe.

T. D.

Le Centre de sauvegarde de la Faune est désormais sauvé

SIGNATURE Jean-Claude Austruy avait du mal à cacher son émotion mardi soir en signant la convention avec la ville de Millau pour le Centre régional de Sauvegarde de la faune sauvage. « Je suis heureux de pouvoir commencer à finaliser aujourd'hui, un rêve de plus de 55 ans. Un rêve de gamin de 14 ans qui s'est transformé en une mission d'intérêt général en faveur de la biodiversité ».

Un intérêt général mais un financement qui ne l'était pas
Cette mission, elle a pour nom, le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage pour lequel Jean-Claude Austruy se bat depuis de très nombreuses années pour le faire perdurer malgré les difficultés notamment financières. Au point qu'il y a quelques mois, celui qui galère depuis tant d'années, a jeté l'éponge et a menacé de fermer le centre afin de faire prendre conscience notamment à l'ensemble des collectivités de l'utilité de ce dernier. Car pour que cette structure soit pérennisée, il fallait obligatoirement que le poste et demi de salarié, ossature indispensable à la marche du centre, soit financé de manière pérenne. Même si la structure fonctionne avec 80% de bénévoles.

Un électrochoc qui a porté ses fruits puisque grâce à l'énorme élan collectif suscité par cette menace de fermeture, les collectivités ont enfin pris conscience de l'intérêt et du travail effectué par le Centre. La Région et le Département ont ainsi attribué chacun une subvention de 10 000 euros.

38 000 euros annuels pour le fonctionnement du Centre

Dans la foulée, la commune et la Communauté de communes Millau Grands Causses ont délibéré pour accorder une aide sur trois ans de 10 000 euros pour la première et 4 000 euros pour la seconde. La Communauté de communes de Saint-Affrique-Roquefort devrait en faire autant lors de son conseil du 12 novembre prochain tandis que le Parc des Grands Causses devrait poursuivre son rôle de coordination sur ce dossier. Reste que d'autres collectivités qui profitent de l'action du Centre continuent à faire la sourde oreille et n'ont pas répondu à l'appel de son président.

Christian Teyssedre fait la sourde oreille pour participer
Situation que n'a pas manqué de regretter Jean-Claude Austruy, mardi soir en mairie en espérant

que « la signature de ce soir permette d'avancer sur ce chemin et permette de convaincre au moins deux collectivités à en faire de même. Il s'agit de la Communauté de communes Mont-Rance et Rougier qui depuis plus de 4 ans reste sourde à nos demandes malgré les courriers de dizaines de stagiaires potentiels qui lui sont envoyés par les élèves de la MFR de Valrance, école spécialisée dans les métiers liés à l'environnement située à Saint-Sernin sur Rance. Même situation avec la Communauté d'Agglo de Rodez, territoire sur lequel est situé le



Masqués, Jean-Claude Austruy et Emmanuelle Gazel ont finalisé la convention entre la ville de Millau et le Centre régional de sauvegarde.

lycée agricole de Laroque. M. Teyssedre ne semble pas intéressé par notre action alors que 30% des animaux que nous re-

cevons viennent de la région de Rodez. Le député Arnaud Viola l'a également sollicité par courrier, il fait la sourde oreille »
Ce n'est pas le cas de la ville de Millau, ni de la Communauté de communes comme l'a souligné la maire et présidente, Emmanuelle Gazel qui a tenu à mettre en avant « la pugnacité de Jean-Claude Austruy pour faire vivre ce Centre ». Avant de se féliciter qu'avec cette signature, les responsables de cette structure puissent aller de l'avant en étant rassurés sur son avenir. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les deux collectivités qui ne participent pas à son fonctionnement le fassent enfin pour donner encore plus de moyens à ce centre.

J.B.

Dans les anciens locaux de la SPA

Si le problème du fonctionnement du Centre est désormais résolu avec les différentes signatures de convention, reste maintenant à régler celui de l'implantation du Centre. En effet de par l'importance prise par la structure, son implantation actuelle est loin d'être idéale. D'abord par son environnement puisque entouré de maisons d'habitation alors qu'au début le centre se retrouvait en pleine nature. « Lorsque nous avons commencé, il n'y avait aucune habitation autour » se souvient Jean-Claude Austruy qui appartient d'ailleurs le terrain sur lequel est implanté le centre. Un terrain en pente, pas facile d'accès notamment pour les véhicules. Trouver un autre emplacement sera l'une des missions de la nouvelle équipe même si un lieu est souvent évoqué ces derniers temps, le terrain où sont situés les locaux actuels de la SPA, à la sortie de Millau route de Paulhe. C'est un terrain qui appartient à la ville. On sait en effet que la SPA doit déménager pour aller sur un autre endroit à la sortie d'Aguessac. Mais pour l'instant, le dossier est loin d'être finalisé. Pour autant, tous les acteurs autour de la table mardi soir, s'accordaient à reconnaître que ce serait une solution pour permettre au Centre d'avoir un lieu plus accessible même si des transformations sont à envisager.

Millau

« En attendant les brebis », du mobilier 100 % made in Grands Causses

Le Parc naturel régional des Grands Causses, la société « Carré de vie » et le designer Jacques Pierrejean valident une convention de partenariat pour la promotion de la filière bois local avec la création de la gamme de mobilier « En attendant les brebis ».

Couvert à 42 % par les forêts, le Parc naturel régional des Grands Causses a depuis longtemps engagé une démarche de développement de la filière bois qui s'est dans un premier temps traduite par l'utilisation du « bois-énergie ». Aujourd'hui, le président Richard Fiol et Jérôme Bussière, chargé de mission du Parc, expliquent se positionner « dans la valorisation et l'exploitation de la ressource comme matière première » avec un projet



Jacques Pierrejean présente les deux modèles de fauteuil faits de bois de châtaignier du territoire et de cuir local, sobres et élégants aux « finitions soignées ».

rain et épuré, « fruit d'une tradition d'élevage, d'une activité humaine en harmonie avec son environnement », explique Jacques Pierrejean.

respecter certains critères essentiels comme « la préservation de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie, le développement du bien-être personnel et de la convivialité véhiculée par les relations sociales ou encore le renforcement du lien territorial entre ressources naturelles et économie ».

parties prenantes, le Parc se positionnant comme facilitateur. La première concerne la cession de l'idée par Jacques Pierrejean au Parc qui de son côté s'engage à la déposer, et la deuxième valide le cahier d'engagement de carré de vie. Cyril Touzet, maire de Camarès et membre du bureau du parc des Grands causses salue l'initiative. « C'est une belle initiative locale dans la perspective de tout ce qu'on peut souhaiter pour le Parc et ailleurs ». La prochaine étape serait d'envahir les aires autoroutières du territoire du Parc des Grands Causses pour faire rayonner la matière première et le savoir faire local au delà de nos frontières.

Fanny ALMERAS
Millavois.com



« Je suis Millavois issu d'une famille de fabricants de meubles, j'ai voulu créer quelque chose de noble en travaillant le bois brut. »

Le créateur Pierre Jean

Un partenariat sans échange financier

Cette initiative commune a abouti ce lundi 19 octobre à la signature d'un accord de partenariat et de droit sur l'exploitation de la marque de mobilier rurbain « En attendant les brebis ». Il s'agit de deux conventions sans échange financier entre les

de mobilier « rurbain ». Ce concept est né d'une rencontre entre le designer Jacques Pierrejean et les concepteurs de Carré de vie, Frédéric Boissière et Simon Gély. Après avoir ensemble imaginé et meublé les Carrés de vie, le célèbre créateur dont la réputation mondiale n'est plus à faire a imaginé une gamme de mobilier d'extérieur fabriquée avec du bois local. Ainsi naissait la collection « En attendant les brebis ».

La collection de mobilier en bois de châtaignier et de cuir a vu le jour avec un design contempo-

Un projet écologique, économique et social

Ce projet écologique favorise les circuits-courts et met en valeur une ressource locale, et a des vertus économiques et sociales. En effet, l'un de ses principes fondamentaux est que les entreprises du territoire qui le souhaitent puissent elles aussi produire la gamme de mobilier localement en respectant un cahier d'engagement qui évoluera au fil du temps. Pour cela, elles doivent partager ses valeurs, comme une charte, et



Une gamme de mobilier d'extérieur fabriquée avec du bois local.

JEUDI 29 OCTOBRE 2020 - Midi Libre

Compeyre

L'éclairage public éteint la nuit

Dans le cadre de la transition énergétique, la commune de Compeyre, en partenariat avec le Parc naturel régional des Grands Causses et le Syndicat d'énergies de l'Aveyron, a décidé de montrer son engagement pour le climat et de dégager des économies sur le fonctionnement de l'éclairage nocturne.

Le village rejoint ainsi de nombreuses autres communes qui ont déjà fait ce choix. L'extinction partielle de l'éclairage

public entrera en vigueur prochainement sur Compeyre après la mise en place des horloges astronomiques. Ces installations sont prises en charge financièrement par le syndicat à hauteur de 60 %. Cette extinction de minuit à 6 h du matin conduit, notamment, à réduire les nuisances lumineuses qui perturbent les animaux nocturnes et cette mesure innovante permettra au territoire d'atteindre l'équilibre énergétique.

L'Hospitalet-du-Larzac

Mobilité : le "Rezo Pouce" a son banc

Le 23 octobre, le maire et son conseil municipal s'étaient donné rendez-vous au Grand chemin pour la mise en place du *Rezo pouce* avec une originalité, un banc sur lequel vous attend Marie et Jean, une première sur le *Rezo pouce*.

Un banc réalisé par Jean-Marie Azaïs, conseiller municipal aidé par les bénévoles du conseil, un travail collectif qui agrmente formidablement bien le *Rezo Pouce* sur le Grand chemin.

Edwige Boutet, chargée de la mobilité au PNRGC, avait tenu à être présente pour lier ce partenariat entre la commune et le PNRGC qui gère les opérations de covoiturage bénévole. Ce système de covoiturage est géré par une application que l'on



Le conseil municipal lève le pouce devant le fameux banc.

peut, d'ores et déjà, charger sur son smartphone ou par bulletin papier (à retirer à la mairie pour ceux qui le souhaitent). Programmer vos trajets et l'application vous signale les personnes qui font le même trajet que vous, simple et efficace. Un

Rezo Pouce pour seniors, en cours de test est à l'étude, un covoiturage pour personnes âgées. Un questionnaire est disponible en mairie pour recenser les besoins et les chauffeurs volontaires. Rejoignez le *Rezo Pouce* !

JOURNAL DE MILLAU • Jeudi 29 octobre 2020

Un parc photovoltaïque en projet à La Cavalerie



La production de ce parc équivaldra à celle de deux éoliennes.

ÉNERGIE Un parc solaire au sol d'une surface de dix hectares doit voir le jour d'ici 2022, le long de l'A75, sur la commune de La Cavalerie. Il doit permettre la production annuelle de 13 500 MWh d'électricité.

Comme à Sévérac, l'autoroute A75 sera bientôt bordée d'un nouveau parc photovoltaïque. Un projet est en tout cas en cours pour implanter sur une surface au sol de dix hectares des rangées de panneaux solaires sur la commune de La Cavalerie. D'une puissance de dix mégawatt/heure, il doit permettre la création annuelle en électricité de l'équivalent de deux éoliennes, soit environ 13 500 MW/h. Le projet est intégré au Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui implique une participation citoyenne ou des collectivités à hauteur de 40 % au moins, sur des friches ou des terrains inutilisés. En l'occurrence, ce terrain délaissé du chantier autoroutier pour la tra-

versée de La Cavalerie a été retenu et validé par la commission des sites. Des aménagements doivent être effectués afin de limiter l'impact visuel du projet, que les automobilistes de l'A75 et de la RD999 vers Saint-Affrique pourront apercevoir, derrière des moellons, des murets et des plantations.

Le permis dans la poche

Ce parc photovoltaïque, pour lequel un investissement de 9,5 millions d'euros est envisagé, sera géré par une SAS dans laquelle seront réunis la commune de La Cavalerie, la Communauté de communes Larzac et Vallées ou encore la société Corfou pour le conseil en énergie renouvelable. Le Parc naturel régional des Grands Caus-

ses est lui aussi partenaire du projet. Une « coopérative d'énergie partagée » permettra par ailleurs aux citoyens de s'associer au dispositif.

Dans le cadre de ce projet, la commune de La Cavalerie a fait appel à la société de conseil en énergie renouvelable « Terre et Lac », qui a obtenu ces derniers jours le permis de réalisation pour le parc. Reste désormais à monter un dossier de style appel d'offres pour fixer le prix de vente de l'électricité. Cette étape primordiale passée, les travaux pourront débuter. Le loyer annuel doit s'élever à 24 000 euros, auquel s'ajoutera une somme équivalente au titre du résultat d'exploitation, dès la première année.

A noter que deux autres projets de parcs photovoltaïques sont en réflexion sur la commune de La Cavalerie. Le premier est envisagé sur des terrains communaux au Calvet, et le second sur des terrains privés dans l'ancienne carrière de Rougier.

T. D.



Jeudi 29 octobre 2020 • JOURNAL DE MILLAU

L'HOSPITALET DU LARZC

Rezo pouce a son banc



Vendredi 23 Octobre 2020 à 17h, le Maire et son conseil municipal s'étaient donné rendez-vous au Grand-Chemin pour la mise en place du Rezo Pouce avec une originalité un banc sur lequel vous attendez Marie et Jean, une première sur ce Rezo Pouce. Ce banc est une réalisation de Jean-Marie Azaïs conseiller municipal aidé dans sa tâche par les membres du conseil municipal agrémenté formidablement bien le Rezo Pouce. Madame Edwige Boutet, chargé de la mobilité au PNRGC avait tenue à être présente pour lier ce partenariat entre la commune et le PNRGC qui gère les opérations de covoiturage bénévoles. Ce système de covoiturage est géré par une application que l'ont peu d'ores et déjà charger sur son smarphone, ou, par bulletin papier à retirer à la mairie pour ceux qui le souhaite. Programmer vos trajets et l'application vous signale la ou les personnes faisant le même trajet que vous. Un Rezo Pouce seniors en cours de test sera mis en place; un système de covoiturage pour personnes âgées, un questionnaire est disponible en mairie pour recenser les besoins et les chauffeurs volontaires, devenez audacieux, rejoignez le Rezo Pouce.

**REVUE DE PRESSE DIGITALE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES
GRANDS CAUSSES**

OCTOBRE 2020

Une belle soirée à la ferme d'Ajas

ABONNÉS 




► Le groupe Bartas a assuré l'animation



🕒 Publié le 05/10/2020 à 20:42 / Mis à jour le 05/10/2020 à 20:42

S'ABONNER



🔗 Partager  Spectacles, Saint-Laurent-d'Olt



Dans le cadre de la tournée générale culturelle proposée par le Parc des Grands Causses, la seconde des 14 soirées organisées s'est déroulée à la ferme d'Ajas.



Comp



Toutes les destinations > France > Occitanie > L'Aveyron en Camping-Car : conseils, aires, itinéraires

L'Aveyron en Camping-Car : conseils, aires, itinéraires



Par Samuel Métairie
le 06 octobre 2020



Sommaire

Idées d'itinéraires dans l'Aveyron en camping-car

- Idées d'itinéraires pour plus d'un mois

Conduire dans l'Aveyron en camping-car : les règles de circulation à connaître

Péages d'autoroutes dans l'Aveyron : quel tarif pour votre catégorie de camping-car ?

Comment et où louer un camping-car en France ?

Comment et où louer un camping-car dans l'Aveyron ?

Les aires de camping-car dans l'Aveyron : où stationner ?

Quelle est la meilleure période pour voyager en camping-car dans l'Aveyron ?



Envie de nature et d'authenticité ? Pourquoi ne pas visiter l'Aveyron en camping-car ? La région a tout pour vous combler !

Et si vous partiez visiter l'Aveyron en camping-car, plutôt que de d'aller sur les plages bondées de la mer Méditerranée ? Terre de grands espaces naturels et riche d'un patrimoine remarquable, l'Aveyron est une destination incontournable de la région [Occitanie](#), dans le Sud de la France. Avec une superficie de 8 735 km², c'est l'un des plus grands départements de France.

L'Aveyron correspond à l'ancienne province du Rouergue, et s'étend du [Parc naturel régional de l'Aubrac](#) au plateau du Larzac, dans le [Parc naturel régional des Grands Causses](#). Visiter l'Aveyron vous fera explorer des paysages sublimes autant que variés.

En outre, vous ne manquerez pas de choses incontournables à faire et à voir. Des contreforts du Quercy aux monts du [Haut-Languedoc](#) en passant par les [Cévennes](#), l'Aveyron offre une variété de paysages unique en France.

Voici notre mini-guide conseil pour visiter l'Aveyron en camping-car ou en van aménagé.

À lire aussi : [Les 14 choses incontournables à faire dans l'Aveyron](#)

Idées d'itinéraires dans l'Aveyron en camping-car



Crédit photo : Shutterstock – Anibal Trejo

Département relativement central sur la route du Sud de la France, l'Aveyron est doté de généreuses dimensions. En raison de sa géographie, faite de moyennes montagnes et de hauts plateaux, vos itinéraires dépendront de plusieurs paramètres. Vous manquerez en effet de temps pour visiter l'Aveyron en camping-car en quelques jours seulement.

L'Aveyron se distingue par un ensemble assez varié de régions historiques naturelles : l'Aubrac, la vallée du Lot, les [gorges de l'Aveyron](#), le Pays de Conques, le Ségala, le plateau du Lévézou, le Millavois, la vallée du Tarn, le Causse du Larzac, le Saint-Affricain. Il en résulte de nombreux villages, sites et villes incontournables à visiter.

Voici quelques idées d'itinéraires et d'escapades à faire en Aveyron :

- ✔ **L'Aveyron en 5 à 7 jours** : Millau, le viaduc de Millau, le Plateau du Larzac (La Couvertoirade et alentours), Viala du Pas de Jaux, La Cavalerie, le lac du Pont de Salars, Rodez, Sauveterre-de-Rouergue, Villefranche-de-Rouergue, Najac et les gorges de l'Aveyron ;
- ✔ **Visiter l'Aveyron sur 15 jours** : mêmes étapes, plus les villages du Plateau du Larzac (La Couvertoirade, L'Hospitalet-du-Larzac, Cornus, Nant, Le Clapier), La Roque-Sainte-Marguerite et [Montpellier-le-Vieux](#), le canyon des [gorges de la Dourbie](#), Pont-de-Salars, Bages, le lac de Pareloup, Castelnaud-Pégayrols, [Roquefort-sur-Soulzon](#), Saint-Affrique, Camarès (le Rougier de Camarès et le Pas du Loup), Sylvanès et l'abbaye cistercienne, Brousse-le-Château, Réquista, lac de Villefranche-de-Panat, [Rodez](#), Sauveterre-de-Rouergue, [Belcastel](#), Peyrusse-le-Roc, La-Bastide-l'Evêque, Monteils, [Najac](#) ;
- ✔ **L'Aveyron en 20-30 jours** : mêmes étapes, plus la vallée du Lot et l'Aubrac avec Bozouls, Espalion, Saint-Côme-d'Olt, [Sainte-Eulalie d'Olt](#), Aubrac, Laguiole, le lac de Sarrans (le Point Sublime), [Conques](#).

Idées d'itinéraires pour plus d'un mois

Il vous reste du temps ou bien vous avez décidé d'étendre votre périmètre de visites ? Les départements limitrophes de l'Aveyron recèlent de beauté et de sites incontournables : en [Lozère](#), les [gorges du Tarn](#) de Florac à Sainte-Enimie, la corniche des Cévennes (de Florac à Saint-Jean-du-Gard).

En [Hérault](#), les villages classés du parc naturel du Haut-Languedoc (Avène, Roquebrun, Olargues, Saint-Gervais-sur-Mare, Celhes-et-Rocozeles), le Pas de l'Escalette, les monts de Lacaune, les gorges d'Héric et la vallée de l'Orb.

Dans le Tarn, [Cordes-sur-Ciel](#) et [Albi](#) sont proches de l'Aveyron. Au nord-ouest, trouvez les paysages du Quercy. Au nord de l'Aubrac, goûtez aux fromages du [Cantal](#) avec Aurillac, Saint-Flour et [Salers](#).

MA VILLE

SPORT

FAITS DIVERS

ACTU

LOISIRS

ANNONCES

IMMO

AV

MON JOURNAL

Midi Libre

Accueil > Culture et loisirs > Patrimoine

Une belle saison estivale pour le Point tourisme



► L'équipe des bénévoles : Anne-Marie Juanaberria, Anne Engel, Maryse Papillon.

🕒 Publié le 07/10/2020 à 05:06 / Mis à jour le 07/10/2020 à 05:13

S'ABONNER

Une belle saison estivale pour le Point tourisme

Les membres de l'équipe



Kristel MARTIN



Responsable
L'équipe de l'OT Larzac Vallées



Elodie CALAZEL



Référente P.A.O.
Communication - Promotion
CITA



Sandrine PEREGO



Référente Marketing APN
Qualification de l'offre locative
Assurance responsabilité civile

Une belle saison estivale pour le Point tourisme



Severin Brouillet et Didier Vidal, élu, à la tête de la commission tourisme.

Publié le 07/10/2020 à 05:06 / Mis à jour le 07/10/2020 à 05:13

S'ABONNER

Voilà donc la saison d'été terminée pour le Point d'accueil touristique de Saint-Jean-du-Bruel. L'ouverture, samedi 11 juillet, des nouveaux locaux, face aux contraintes sanitaires, a bénéficié du soutien de l'office du tourisme Larzac et Vallées, de la mairie et de l'équipe des bénévoles. Ce lieu a proposé aux visiteurs un accueil agréable et sécurisé avec la mise à disposition de gel hydroalcoolique et le port du masque obligatoire.



La salle d'accueil organisée par Kristel Martin, Élodie Calazel et Sandrine



Perego de l'office du tourisme Larzac et Vallées, avec dépliants et écran d'information était animée par Séverin Brouillet et des bénévoles très



motivées, Maryse Papillon, Anne Engel et Anne-Marie Juanaberria et ce jusqu'au dernier jour. La promotion du territoire, des animations et de la région sont au cœur des missions de ce point d'accueil.



Situé dans la Grand-Rue, dans le bâtiment de l'école, il a été entièrement rénové et agrandi. Il dispose de trois salles : la première pour la réception du public ; la seconde pour la randonnée en association avec l'Escapade saint-jeantaise et le Parc naturel des Grands Causses, afin d'orienter les randonneurs vers des chemins et sentiers balisés, activité qui motive plus de 90 % des visites.



Un lieu d'expositions variées



La troisième est destinée aux diverses expositions qui se succèdent régulièrement. La saison a commencé par Luigi de Zarlo et ses extraordinaires photos de la faune et de la flore régionales.



Puis à la mi-juillet, Roland Camboulive a accroché ses aquarelles de nombreux sites du pays et qui illustrent entre autres les panneaux qui jalonnent les parcours du patrimoine saint-jeantais.

Renée-Lise Reppel, animatrice de l'association L'atelier de peinture et d'écriture, a présenté les œuvres créées par les membres de son association, ainsi que par les enfants sur le thème "L'année internationale des végétaux", exposition qui a connu un grand succès.

La nouvelle équipe municipale, dirigée par Lysiane Tendil, affiche son ambition pour le développement du tourisme à Saint-Jean-du-Bruel avec la création d'une commission tourisme. Elle est mixte, composée d'élus et de personnes du village bénévoles comme Brigitte Rouchès, Maryse Papillon et Kristel Martin. Didier Vidal, qui la préside, indique : "Cette commission attend de vous tous requêtes, idées, propositions pour essayer de développer notre tourisme local et régional qui est l'un des poumons de notre économie. Auparavant, de bien belles choses ont déjà été réalisées, ou sont en cours de construction, mais il ne faut pas s'arrêter là."

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

CORRESPONDANT



Les Barbiches Tourneurs ©DR

CULTURE MUSIQUE COMMUNE VEYREAU

Veyreau. Tournée générale à l'auberge de Cadenas

Par Millavois.com - 7 octobre 2020

J'aime 0

Facebook Twitter Email

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses propose 14 dates culturelles riches en surprises. Soirées-concerts ou cinés-débats, il sillonnera les routes du sud Aveyron pour une tournée des villages et des fermes qui a débuté le 11 septembre.

Après l'annulation de la troisième date la semaine dernière, faute de pouvoir respecter les mesures sanitaires, ce vendredi le Parc fera étape à l'auberge de Cadenas. Située sur la commune de Veyreau, cette petite auberge caussenarde vous accueillera le vendredi 9 octobre. La soirée débutera à 19h par un apéro-tchatte (participation libre) sur le thème des eaux souterraines du Causse Noir, cet apéro sera suivi de la formule repas & concert à 25€.

Un menu autour de la brebis (réservations : 05 65 71 42 70)

- Péraldou croustillant
- Jambon cru et miel du Causse sur son mesclun
- Selle d'agneau laiton d'Aveyron piqué à l'ail et au romarin / crème de potimarron
- Flaune revisitée : orange confite, sorbet orange sanguine, tuile croquante et sa crème légère

Concert des « Barbiches tourneurs »

Voilà maintenant 10 ans que les Barbiches Tourneurs ont bondi de la rue à la scène ! Le groupe se compose de cinq musiciens officiants à la contrebasse, à la guitare, à l'harmonica, à la batterie, au chant ou encore au ukulélé et de leur ingé-son attiré.



Ils possèdent une très solide expérience scénique avec plus de 500 concerts à leur actif. Leur répertoire ? Un ensemble de standards de tous styles et de toutes époques, joyeusement revisités et totalement réarrangés à leur sauce, en un mot : « barbichés » ! Forts de leur originalité et de leur générosité, ils garantissent un show participatif, jovial et chaleureux, pour le plaisir de toutes et tous !

- **Barbiche Greg** : chant, ukulélé
- **Barbiche Tom** : guitare, chœurs
- **Barbiche Miguel** : harmonica, chœurs
- **Barbiche Galli** : contrebasse, chœurs
- **Barbiche Polo** : batterie
- **Barbiche Jo** : ingénieur du son



Accueil > Culture & Loisirs > Tournée Générale à Veyreau : « Barbiches tourneurs »

Culture & Loisirs Millavois

[Millavois] Tournée Générale à Veyreau : « Barbiches tourneurs »

8 octobre 2020



Partager sur Facebook



Tweeter sur twitter



ANIMATION Organisée par le Parc, la Tournée générale du vendredi 9 octobre à l'auberge de Cadenas à Veyreau est maintenue.

L'apéro tchatche, animé par le Parc des Grands Causses **à partir de 19h**, évoquera les eaux souterraines du causse Noir qui nous livrent le secret de leur incroyable voyage dans le karst.

Suivra un repas « autour de la brebis », concocté par Nicolas Austruy qui mêle produits frais de saison et créativité.

La soirée s'achèvera par un concert des « Barbiches tourneurs ». Le groupe se compose de cinq musiciens officiant à la contrebasse, à la guitare, à l'harmonica, à la batterie, au chant ou encore au ukulélé et de leur ingé-son attitré.

Ils possèdent une très solide expérience scénique avec plus de 500 concerts à leur actif. Leur répertoire ? Un ensemble de standards de tous styles et de toutes époques, joyeusement revisités et totalement réarrangés à leur sauce, en un mot : « barbichés » ! Forts de leur originalité et de leur générosité, ils garantissent un show participatif, jovial et chaleureux, pour le plaisir de toutes et tous.



Formule repas et concert 25 €. Pensez à réserver au 05 65 71 42 70



Accueil > Millavois > Fin de saison pour le Point Tourisme Accueil

Millavois

[Saint-Jean-du-Bruel] Fin de saison pour le Point Tourisme Accueil

13 octobre 2020



Partager sur Facebook



Tweeter sur twitter

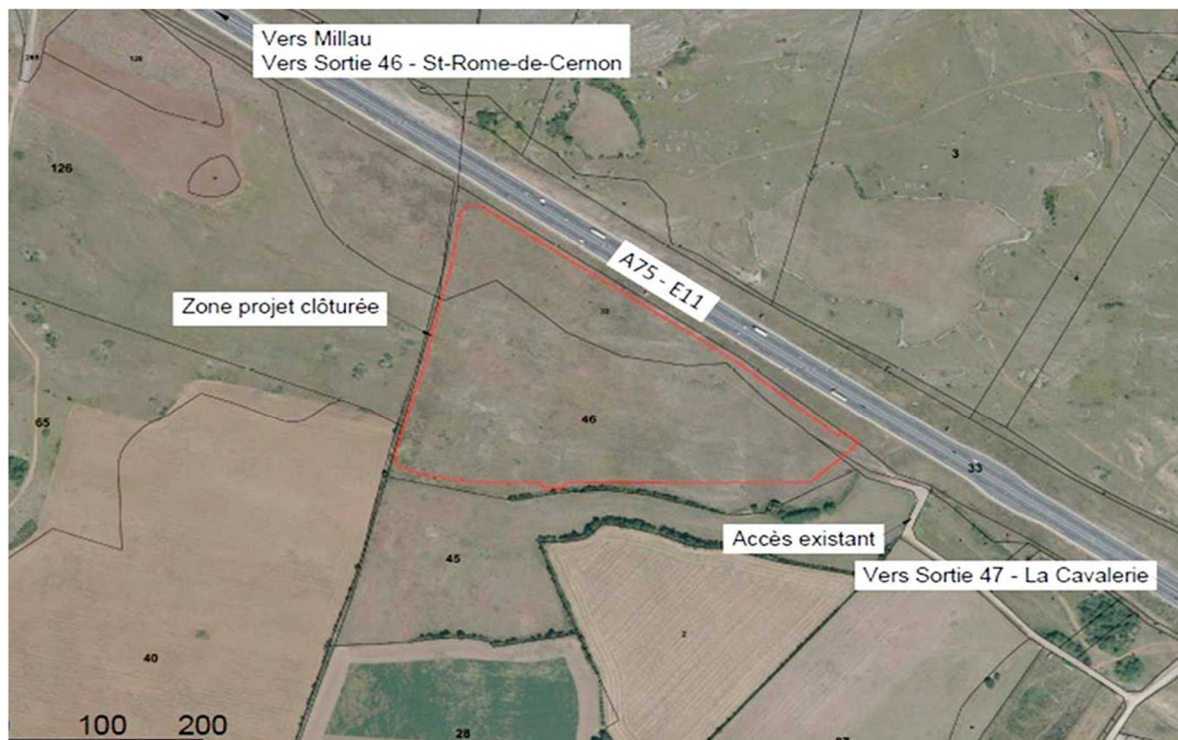


2020/10/13/saint-jean-du-bruel-fin-de-saison-pour-le-point-tourisme-accueil

TOURISME Voilà donc la saison terminée pour le « Point Tourisme Accueil » de St Jean du Bruel.

Démarrée le 11 juillet, sur les chapeaux de roue, l'installation rapide, parfois improvisée des nouveaux locaux, face aux contraintes sanitaires, a bénéficié du soutien de l'Office du tourisme Larzac et vallées, de la mairie et de l'équipe des bénévoles. Il a proposé à nos visiteurs un accueil soutenu, agréable et sécurisé avec la mise à disposition de gel hydroalcoolique et le port du masque obligatoire, mesures qui ont été très bien perçues. La salle d'accueil mise en place par Kristel Martin, Elodie Calazel et Sandrine Perego de l'OT Larzac vallées, avec dépliants et écran d'information était animée par Severin Brouillet en contrat saisonnier et de bénévoles très motivées Maryse Papillon, Anne Engel et Anne-Marie Juanberria qui ont permis d'assurer jusqu'au dernier jour la continuité du service. La promotion de notre territoire, de nos animations même modestes cette année et de la région avec la mise à disposition de nombreux dépliants sont au cœur des missions du point accueil. Situé dans la grand-rue, dans le bâtiment de l'école de St Jean du Bruel il a été entièrement rénové et agrandi. Il dispose désormais d'une large vitrine et de trois salles : La première pour la réception du public, la seconde pour la randonnée en association avec l'Escapade st Jeantaise et le Parc Naturel Régional des Grands Causses, afin d'orienter nos randonneurs vers des chemins et sentiers balisés dont ils sont friands. Cette activité reste l'atout majeur de nos Causses et Cévennes et motive plus de 90 % des visites. La troisième salle, la plus importante, est destinée aux diverses expositions qui se succèdent régulièrement. La saison a commencé par Luigi de Zarlo et ses extraordinaires photos de la faune et de la flore régionales, puis à la mi-juillet Roland Camboulive et ses aquarelles sur de nombreux sites de notre pays et qui illustrent entre autres les panneaux qui jalonnent les parcours du patrimoine St Jeantais, nous pouvions y reconnaître bon nombre d'endroits qui nous sont si familiers. René Lise Reppel, animatrice de l'association « L'atelier de peinture et d'écriture » prit ensuite le flambeau en nous présentant les œuvres créées par les membres de son association, ainsi que par les enfants sur un même thème « L'année internationale des végétaux », exposition qui connu un grand succès. La nouvelle équipe municipale dirigée par Lysiane Tendil, affiche son ambition pour le développement du tourisme à St Jean du Bruel avec la création d'une commission « Tourisme ». Elle est mixte, composée d'élus et de personnes du village bénévoles. (Brigitte Rouchès, Maryse Papillon et Kristel Martin). Didier Vidal conseiller en charge du tourisme la préside et en fixe la feuille de route : « Cette commission attend de vous tous requêtes, idées, propositions pour essayer de développer notre tourisme local et régional qui est l'un des poumons de notre économie. Auparavant, bien de belles choses ont déjà été réalisées, ou en court de construction, mais il ne faut pas s'arrêter là. »

Accueil > Larzac-et-Vallées > La Cavalerie > La Cavalerie. Un parc photovoltaïque au sol dans les cartons



ACTUALITÉ ENVIRONNEMENT LARZAC-ET-VALLÉES LA CAVALERIE

La Cavalerie. Un parc photovoltaïque au sol dans les cartons

Par Millavois.com - 13 octobre 2020

J'aime 86

Facebook

Twitter

Email

Un parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 10 MWc pour une production annuelle espérée de 13.500 MWh, soit l'équivalent de 2 éoliennes, est en projet en bordure d'autoroute, commune de La Cavalerie, à proximité de la zone d'activité Millau Sud. Dans le monde du photovoltaïque au sol, le « Parc solaire des Clapas » est un petit projet.

Le terrain de 10 hectares, revégétalisés à l'issue du chantier autoroutier, est délaissé au regard des règlements d'urbanisme, et a rétrocédé à la commune sous la mandature précédente.

Le parc sera visible depuis la route de Saint-Affrique, et depuis l'autoroute. Des aménagements sont prévus pour limiter l'impact visuel : moellons et murets côté A75, plantations côté D999. Le terrain sera évidemment clôturé et ne sera accessible que pour l'entretien, notamment par le pâturage pour ce qui est du contrôle de la végétation.

Pour mener à bien ce projet, la commune de La Cavalerie a fait appel à la société de conseil en énergie renouvelable « Terre et Lac ». La Communauté des Communes Larzac Templier Causses et Vallées, qui détient la compétence énergie renouvelable est également partenaire, et le projet est accompagné par le Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Un investissement de 9,5 M€

A travers le SCOT, les élus, ainsi que les citoyens qui ont participé à son élaboration, ont souhaité que les projets de production d'énergie renouvelable impliquent la population et profitent au territoire. Le SCOT impose donc une participation au financement par les citoyens et/ou les collectivités locales, à hauteur de 40 % minimum. L'investissement total est estimé à 9,5 M€.

Le Parc solaire des Clapas sera géré par une SAS dont feront partie la commune, la communauté de commune, la société Corfou, qui est liée à « Terre et Lac », et, sous réserve, les citoyens qui le souhaitent via une toute nouvelle coopérative d'énergie partagée.



©DR

Les fonds propres apportés par les collectivités seront financés par l'emprunt, et le remboursement sera couvert par les loyers pour la commune, par l'IFER pour la communauté de commune (l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux, due par toute installation de ce type, profite à parts égales au département et à l'EPCI). Le loyer annuel s'élèvera à 24.000 €, auquel s'ajoutera dès la première année une somme équivalente au titre du résultat d'exploitation.

Quand ?

Le permis de construire est sur le point d'être délivré. L'étape suivante sera de candidater auprès de la CRE (Commission de régulation de l'énergie). Elle est décisive, car elle va permettre de fixer un tarif d'achat qui sera garanti pour 20 ans. Le projet est également susceptible d'être rejeté à ce stade... L'objectif est une mise en service mi-2022.

Les détails du financement et de la gouvernance seront tranchés courant 2021, mais d'ici là, nous vous tiendrons informés...

Des remarques, des questions ? N'hésitez pas à remplir le formulaire de contact en page d'accueil sur le site de la commune de La Cavalerie.

Des plaintes déposées après la mort d'un gypaète barbu tué par un fusil de chasse dans le parc national des Cévennes

Le parc national des Cévennes, la ligue de protection des oiseaux et le ministère de la transition écologique ont annoncé déposer plainte après la découverte en Lozère du cadavre d'un jeune vautour, une espèce protégée.

Publié le 13/10/2020 à 16h49



Le Gypaète barbu est une espèce protégée, classée "en danger" en Europe. • © Philippe Clément / Max PPP

C'est la Ligue de protection des oiseaux (LPO) qui a fait part la première de sa colère, notamment sur les réseaux sociaux, ce mardi après-midi. Selon la LPO d'Occitanie, "15 plombs de chasse (ont été) retrouvés dans le corps de Dolomie, jeune Gypaète barbu réintroduit cette année" dans le parc national des Cévennes "et abattu ce week-end en Lozère".



The image shows a Facebook post from the page 'LPO Occitanie', which is active from approximately two weeks ago. The post is written in French and discusses a hunting incident. It includes a text-based description, a link to a website, and two photographs. The first photograph shows a dead bird of prey, identified as a young Gypaète barbu, lying on the ground in a natural setting. The second photograph is a close-up of a radiograph (X-ray) of the bird's body, showing several small, white, circular lead shot pellets embedded in the tissue. Below the images, there are two identical captions: 'Un jeune gypaète barbu abattu dans les Cévennes - Actualités - LPO'. At the bottom of the post, there are engagement icons for likes (16), comments (11), and shares (55).

LPO Occitanie
il y a environ 2 semaines

[#Braconnage] 😞 15 plombs de #chasse retrouvés dans le corps de Dolomie, jeune Gypaète barbu réintroduit par la #LPO cette année et abattu ce week-end en Lozère.
La LPO porte plainte.
Europe avait déjà été braconné en 2019 dans le Cantal et Layrou en 2014 dans le Lot.
[https://www.lpo.fr/.../un-jeune-gypaete-barbu-abattu-dans-les...](https://www.lpo.fr/.../un-jeune-gypaete-barbu-abattu-dans-les-...)

Un jeune gypaète barbu abattu dans les Cévennes - Actualités - LPO
Un jeune gypaète barbu abattu dans les Cévennes...

Un jeune gypaète barbu abattu Cévennes - Actualités - LPO
Un jeune gypaète barbu abattu c

16 11 55

Sur la radiographie du jeune rapace réalisée par la LPO, les petits plombs sont bien visibles.




La radio du jeune Gypaète barbu, abattu en Lozère, met en évidence du petit plomb de chasse. ● © LPO

Condamnation unanime

Difficile d'imaginer que le jeune vautour ait pu être pris pour un autre volatile. Pour le parc national des Cévennes, il s'agit d'un acte volontaire. La direction a donc décidé de porter plainte elle aussi.

"Nous tenons à exprimer notre indignation suite à la découverte d'un jeune gypaète barbu abattu dimanche. Il avait été relâché en juin dans le cadre d'un programme de conservation mené avec la LPO et le Parc naturel des Grands Causses."



Parc national des Cévennes
@PnCevennes

Nous tenons à exprimer notre indignation suite à la découverte d'un jeune gypaète barbu abattu dimanche. Il avait été relâché en juin dans le cadre d'un programme de conservation mené avec la LPO et le Parc naturel des Grands Causses.

2:16 PM · 13 oct. 2020

42 likes · 23 personnes tweetent à ce sujet.



Le Gypaète barbu est une espèce strictement protégée et menacée. Le Parc National des Cévennes portera plainte aux côtés de la LPO France pour destruction d'espèce protégée.

Parc National des Cévennes, par communiqué

La ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, a elle-même rapidement réagi sur twitter, annonçant que l'Etat porterait plainte aux côtés du parc national des Cévennes et de la Ligue de protection des oiseaux.

"Je ne laisserai pas un spécimen d'une espèce protégée, rare et menacée, être abattu au mépris de la loi et de nos efforts en faveur de sa protection", a notamment écrit la ministre.

À ce sujet, la rédaction vous recommande

→ [Entre Aude et Lozère, le Gypaète Barbu étend son territoire](#)

Un programme européen de sauvegarde

Dolomie faisait partie des 33 gypaètes réintroduits depuis 2016 dans le cadre du programme de sauvegarde du gypaète soutenu par la Commission Européenne et coordonné par la LPO, comme l'explique la ligue d'Occitanie sur son site.



Le retour des vautours participe au rétablissement d'un maillon essentiel des espaces naturels et pastoraux : la nécrophagie.

Ligue de protection des oiseaux d'Occitanie

À ce sujet, la rédaction vous recommande

→ [Meyrueis : 2 gypaetes barbuis réintroduits en Cévennes](#)

"En se nourrissant de cadavres d'animaux", précise la LPO sur sa page consacrée aux rapaces, "ces charognards augmentent la capacité de résilience des écosystèmes en limitant les risques d'émergence et de dispersion de souches pathogènes et en participant à la restauration des sols (litière, biomasse du sol)".

La destruction d'espèce protégée est un délit. Si son auteur est identifié, il encourt une peine de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.



Carine Alazet

Un jeune gypaète barbu abattu dans le Parc national des Cévennes



Le vautour retrouvé mort était l'un de ceux relâchés en juin dernier sur les grands causses. / S. B.

Cévennes : le Parc national rac Environnement, Lozère

Publié le 15/10/2020 à 05:07, mis à jour à 16:08



Le vautour a été retrouvé, dimanche, criblé de plombs.

Dolomie, de la famille des gypaètes barbus – espèce de vautour rare et menacée – avait été relâché en juin dernier avec quatre autres spécimens dans le cadre du programme de conservation Life connect mené avec la Ligue de Protection des oiseaux (LPO), le Parc naturel des Grands Causses et par le Parc national des Cévennes. Le rapace a été retrouvé mort, dimanche, au bout d'une piste forestière dans le Parc national des Cévennes, criblé de plombs. "Ses données GPS nous ont alertés. Nous nous sommes rendus sur place et nous avons découvert l'animal mort", confirme Noémie Ziletti, chargée d'études au sein de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et notamment en charge de la réintroduction du gypaète barbu. Après des analyses et une autopsie chez un vétérinaire, les résultats ne laissent pas de place aux doutes pour la spécialiste : l'oiseau a été abattu par l'homme, une quinzaine de plombs de chasse ayant été retrouvés sur l'animal. "Nous n'accusons personne. Nous allons attendre les résultats de l'enquête diligentée par la justice", poursuit la spécialiste du vautour.





Effet boule de neige

Un véritable coup d'arrêt pour les membres du programme qui opéraient depuis 2015 à la réintroduction de l'espèce, entre l'Aveyron et la Lozère, afin de rétablir l'existence d'échanges entre les populations des Pyrénées et des Alpes. "C'est une perte énorme pour le programme. Il faut savoir que cette espèce ne se reproduit qu'à l'âge adulte, autrement à partir de ses huit ans. Sa reproduction était donc compliquée avant, elle le sera encore plus avec un spécimen en moins. Il y aura des répercussions sur toute l'espèce en France. Heureusement, les quatre autres individus se portent bien ", rajoute celle qui est également opérateur technique au sein de la LPO.



"Cet acte irresponsable ne doit pas rester impuni. Le Parc national des Cévennes portera plainte aux côtés de la LPO pour destruction d'espèce protégée", a déclaré Anne Legile, directrice du Parc national.



Une action en justice sera également menée par l'État, la ministre en charge de la Transition écologique, Barbara Pompili l'ayant annoncé sur les réseaux mardi soir : "Je ne laisserai pas un spécimen d'une espèce protégée, rare et menacée, être abattu au mépris de la loi et de nos efforts en faveur de sa protection".



"C'est important de se sentir soutenus ", commente Noémie Ziletti, la spécialiste du vautour.

Pour information, la destruction d'une espèce protégée est un délit punissable d'une peine de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

Un vautour imposant mais fragile

Le gypaète barbu est l'un des plus grands rapaces d'Europe. Son envergure varie de 2,60 à 2,90 mètres et son poids oscille entre 5 et 7 kilos à l'âge adulte. Malgré sa taille imposante, il n'en reste pas moins un animal fragile. Le gypaète est le dernier des vautours à intervenir sur une carcasse. Il se nourrit principalement d'os, son œsophage lui permettant d'ingérer des longs morceaux longs. Les vautours jouent un rôle important pour l'équilibre des écosystèmes, en limitant notamment les risques d'émergence et de dispersion de souches pathogènes.

| Environnement

| Par Chamerlat Laury

| Publié le 16/10/2020 à 17:48

Un gypaète barbu mort criblé de plomb dans les Cévennes

Il s'appelait Dolomie et était âgé de seulement quelques mois... Le gypaète barbu a été retrouvé mort criblé de plomb au bout d'une piste forestière dans le Parc national des Cévennes. Un acte délibéré contre une espèce protégée, classée en danger critique d'extinction en France.

Ce vautour avait été relâché en juin dernier dans le cadre d'un plan de réintroduction des gypaètes barbuis. Chaque année, quatre individus sont relâchés sur le territoire des Grands Causses. Tous sont bagués, équipés de balises GPS et décolorés sur certaines plumes afin d'assurer leur suivi. Baptisé Life GypConnect, portés par la Ligue de Protection des Oiseaux en partenariat avec le Parc naturel régional des Grands Causses et le Parc national des Cévennes, le programme européen de réintroduction vise à créer un nouveau noyau dans le massif central, afin de créer des échanges entre les populations des Pyrénées et des Alpes. De 2015 à 2021, 5,6 millions d'euros sont investis dans le ce programme.

Trois plaintes déposées

Le gypaète barbu est essentiel à l'équilibre de la biodiversité. Il est le dernier maillon de la chaîne alimentaire. Après le passage des autres espèces de vautour, le gypaète barbu vient finir la carcasse. Il se nourrit exclusivement d'ossement, d'où son surnom : le casseur d'os. Le Parc national des Cévennes souhaite sensibiliser le public à l'importance de cet espèce pour l'environnement. Alors que le gypaète retrouvé criblé de plomb n'est pas le premier cas de mort suspecte. Le Parc National des Cévennes, la Ligue de Protection des Oiseaux et le Ministère de la transition écologique ont porté plainte pour destruction d'espèces protégés. Un délit punissable d'une peine de trois ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.



Millau. « En attendant les brebis » du mobilier 100 % made in Grands Causses !

Par Fanny Alméras - 20 octobre 2020



©DR

Le Parc naturel régional des Grands Causses, la société « Carré de vie » et le designer Jacques Pierrejean valident une convention de partenariat pour la promotion de la filière bois local avec la création de la gamme de mobilier « En attendant les brebis ».

Couvert à 42 % par les forêts, le Parc naturel régional des Grands Causses a depuis longtemps engagé une démarche de développement de la filière bois qui s'est dans un premier temps traduit par l'utilisation du « bois-énergie ».

Aujourd'hui, **Richard Fiol** le président et **Jérôme Bussière** le chargé de mission du Parc expliquent se positionner « *dans la valorisation et l'exploitation de la ressource comme matière première* » avec un projet de mobilier « *rurbain* ».



Le banc qui « se grisera avec le temps et résistera aux intempéries coûte 900 €HT contre 500 € pour un banc industriel premier prix ». ©DR

Ce concept de mobilier « rurbain » est né d'une rencontre entre **Jacques Pierrejean** et les concepteurs de Carré de vie, **Frédéric Boissière** et **Simon Gély**. Après avoir ensemble imaginé et meublé les Carrés de vie, le célèbre créateur dont la réputation mondiale n'est plus à faire a imaginé une gamme de mobilier d'extérieur fabriquée avec du bois local. Ainsi naissait la collection « **En attendant les brebis** ».

« Je suis millavois issu d'une famille de fabricants de meubles, j'ai voulu créer quelque chose de noble en travaillant le bois brut ».

La collection de mobilier en bois de châtaignier et de cuir a vu le jour avec un design contemporain et épuré, *« fruit d'une tradition d'élevage, d'une activité humaine en harmonie avec son environnement ».*



Jacues Pierrejean présente les deux modèles de fauteuil faits de bois de châtaignier du territoire et de cuir local, sobres et élégants aux « finitions soignées ». ©Millavois.com

Un projet écologique, économique et social

Le projet d'abord écologique favorise les circuits courts et met en valeur une ressource locale, mais il a aussi des vertus économiques et sociales.

En effet, l'un de ses principes fondamentaux est que les entreprises du territoire qui le souhaitent puissent elles aussi produire la gamme de mobilier localement en respectant **un cahier d'engagement** qui évoluera au fil du temps.

Pour cela, elles doivent partager ses valeurs, comme une charte, et respecter certains critères essentiels comme « la préservation de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie, le développement du bien-être personnel et de la convivialité véhiculée par les relations sociales ou encore le renforcement du lien territorial entre ressources naturelles et économie ».

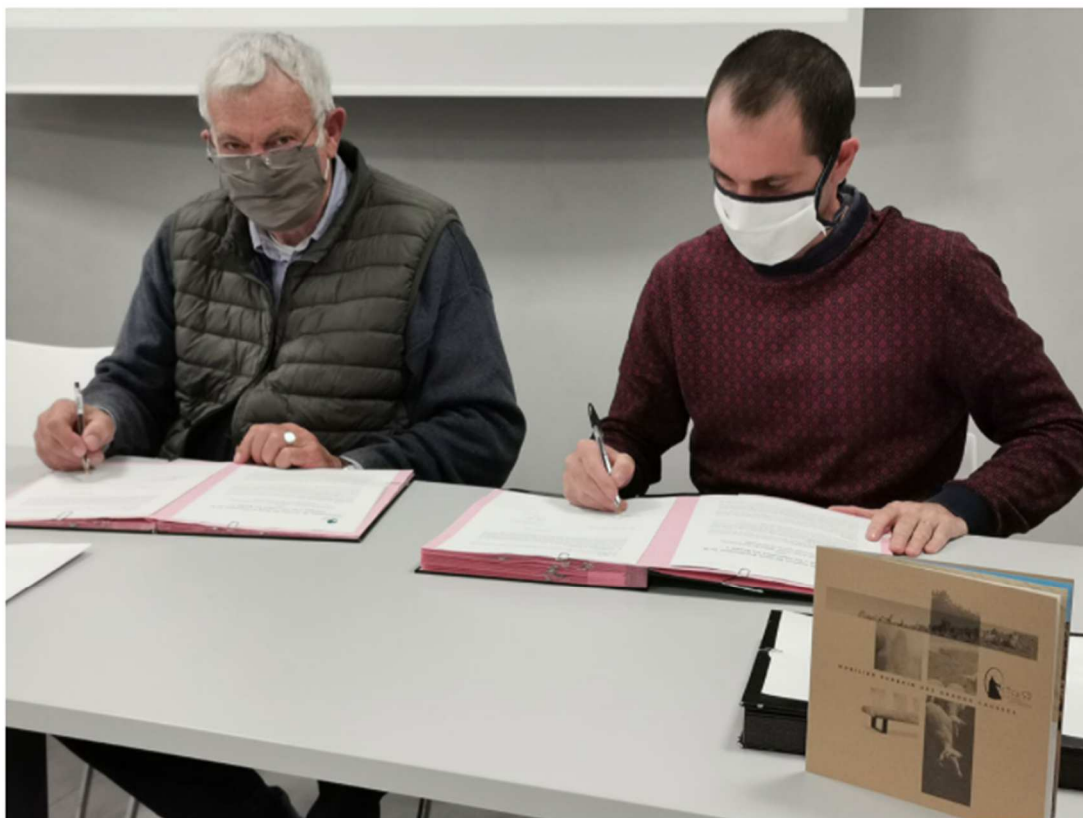
Un partenariat sans échange financier

Cette initiative commune a abouti ce lundi 19 octobre à la signature d'un accord de partenariat et de droit sur l'exploitation de la marque de mobilier rurbain « **En attendant les brebis** ».

Il s'agit de deux conventions sans échange financier entre les parties prenantes, le Parc se positionnant comme facilitateur. La première concerne **la cession de l'idée** par Jacques Pierrejean au Parc qui de son côté s'engage à la déposer, et la deuxième **valide le cahier d'engagement de carré de vie**.



Jacques Pierrejean et Richard Fiol. ©Millavois.com



Richard Fiol et Frédéric Boissières. ©Millavois.com

Cyril Touzet, maire de Camarès et membre du bureau du parc des Grands causses salue l'initiative.

« C'est une belle initiative locale dans la perspective de tout ce qu'on peut souhaiter pour le Parc et ailleurs ».

La prochaine étape serait d'envahir les aires autoroutières du territoire du Parc des Grands Causses pour faire rayonner la matière première et le savoir faire local au delà de nos frontières.





Sud-Aveyron : mains tendues au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage



Hélène Lebreton, Alain Bel, Jean-Claude Austruy, Emmanuelle Gazel, Xavier Chabanne et Nadine Tuffery. / MIDI LIBRE - C.

L'amicale des batteries fanfare **Environnement, Millau, Rodez** Publié le 23/10/2020 à 10:45
10 000 € seront versés pendant trois ans par la Ville. D'autres collectivités en soutien.

Un quart de siècle qu'il est là, présent, debout. Jean-Claude Austruy a déployé les ailes du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage caussenard (CRSFSC) à coups de réintroductions de vautours fauves et de castors ou de sauvetages d'animaux sauvages blessés.



Dans son association, on rééduque et on relâche grâce à l'aide de nombreux adhérents, sympathisants, bénévoles, stagiaires, services civiques. Ici, on multiplie les actions de protection, d'études d'espèces et de soins. Mais, pour que les pensionnaires à plumes ou à poils regagnent leur milieu naturel, des généreux donateurs sont nécessaires.



"Un rêve d'enfant..."



En milieu de semaine, la Ville de Millau vient d'offrir une sacrée bouffée d'oxygène à ce centre installé impasse de la Patte-d'Oie.

Grâce à un partenariat signé en mairie, le président bénévole du CRSFSC a exprimé sa gratitude à Emmanuelle Gazel : "Notre objectif a toujours été de créer un emploi et demi sur la structure. D'une part, parce que je ne suis pas éternel et j'aimerais que ça puisse continuer après moi ; d'autre part, c'est une nécessité d'avoir quelqu'un de compétent et de disponible. Aussi, cette convention permet, notamment, à Hélène Lebreton, de devenir une vraie salariée."



Au côté de Xavier Chabanne, vice-président de l'association, Jean-Claude Austruy voyait cette signature comme "un rêve d'enfant qui se transforme en une mission d'intérêt général".



Mais, pour en arriver là, la bataille a été rude comme le confie encore le



président : "Début 2020, un certain nombre de collectivités a pris des engagements : la mairie de Millau, les communautés de communes de Millau



grands causses, du Saint-Affricain, le Parc naturel régional des Grands causses, les conseils départemental et régional. C'était important puisque, au bout de trois ans d'efforts, nous avons réussi à fédérer tout le monde sur un objectif commun : la sauvegarde de l'environnement et, plus particulièrement, de la biodiversité qui en a bien besoin."

"Une convention pluriannuelle pour trois ans"

Du retard dans les promesses a été engendré par le Covid-19 et autres échéances électorales, mais ça y est, le CRSFSC voit progressivement arriver les assureurs d'espérance.

Emmanuelle Gazel, elle, se disait ravie de cette collaboration. "Conformément à votre demande, nous nous engageons sur une convention pluriannuelle pour trois ans. Votre volonté était de sécuriser l'avenir du centre de sauvegarde et faire considérablement augmenter la participation des collectivités : c'est acquis. Je voudrais saluer votre pugnacité, M. Austruy, parce que ce n'était pas gagné. L'an dernier, la Ville de Millau a versé 3 000 €."

L'intéressé arrêta la première magistrate : "Oui, mais nous ne les avons pas eus. Nous pensions les avoir reçus, mais c'était le Parc. Nous nous en sommes rendu compte quand on fait nos bilans comptables."

Le centre pourra compter, en revanche, sur l'indemnité nette de la vice-présidente du Parc.



Engagements respectés ? Pas tous



Si la Région a respecté ses engagements en nous versant, bientôt, au CRSFSC, 10 000 € ; le Département, également, 10 000 €, "il nous reste un grand chemin à parcourir", comme le concède le président. Et d'ajouter :



"Nous sollicitons depuis des années d'autres collectivités (Monts, Rance et Rougier ou l'Agglo de Rodez), mais, malgré nos demandes logiques, nous n'avons aucune réponse. Il n'est pas normal, ni juste, que Millau ou Saint-Affrique s'investissent et pas les autres. Nous recevons 30 % des animaux du Ruthénois, mais ce n'intéresse pas M. Teyssède."

CYRIL CALSINA

Accueil > Actualité > Qui veut des bancs publics made in Sud-Aveyron ?

Actualité

Qui veut des bancs publics made in Sud-Aveyron ?

24 octobre 2020



Le banc « Linéa » et le fauteuil « Pacha » sont fabriqués en bois de châtaignier du Sud-Aveyron.

ÉCONOMIE Vous les avez déjà peut-être aperçus dans les rues de Saint-Affrique et Saint-Juéry, ou au pied des remparts de La Cavalerie.

Peut-être vous êtes-vous même déjà assis dessus, sans soupçonner que l'objet sur lequel vous reposiez votre fessier avait été dessiné par le célèbre créateur Jacques Pierrejean. Ce Millavois d'origine, spécialisé dans le design intérieur d'avions et de bateaux, a conçu une gamme de « mobilier rurbain » directement inspirée de la nature et des immenses espaces des Grands Causses, qu'il a baptisée « En attendant les brebis ». Cette gamme a fait l'objet d'une convention, signée lundi 19 octobre entre le designer, le Parc naturel régional des Grands Causses et la société Carré de vie, qui a conçu les prototypes et les premières séries d'exemplaires. L'objectif du document ? Permettre à n'importe quelle entreprise ou artisan du Sud-Aveyron de fabriquer par eux-mêmes les mobiliers qu'une commune ou une collectivité aurait commandés. Cette dernière se verra fournir les modèles par Jacques Pierrejean et devra signer une charte de valeurs élaborée par le Parc. Le banc public « Linéa » est fabriqué en châtaignier du Sud-Aveyron, un bois naturellement durable et qui ne demande aucun traitement. Il est vendu à 900 € hors taxe.

Accueil > Commune > La Cavalerie. Élisabeth Baillon et Jean-Jacques Bris à l'Espace des Noisetiers

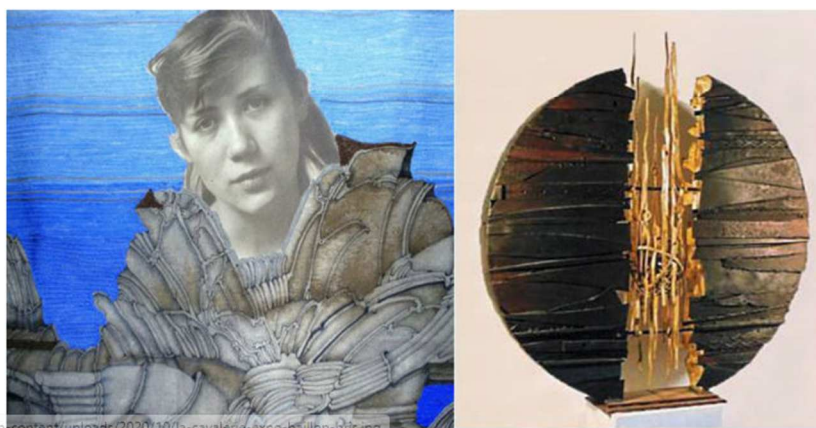
COMMUNE CULTURE EXPOSITION LARZAC-ET-VALLÉES LA CAVALERIE

La Cavalerie. Élisabeth Baillon et Jean-Jacques Bris à l'Espace des Noisetiers

Par Millavois.com - 27 octobre 2020

J'aime 0

Facebook Twitter Email



Du 23 octobre au 5 décembre, la galerie de l'Espace les Noisetiers à La Cavalerie, propose de découvrir deux artistes profondément ancrés dans le territoire Larzac & Vallées et dans le Parc Naturel Régional des Grands Causses : Élisabeth Baillon et Jean Jacques Bris.

Élisabeth Baillon, créatrice en art textile, a travaillé pendant de nombreuses années dans l'atelier de Brouzes du Larzac, ferme fortifiée, solitaire sentinelle de pierre sur le Causse.

- Publicité -

devistresvite.fr
Monte Escalier Comparaison **OUVRIR**

Jean-Jacques Bris sculpteur métal et artisan créateur de mobilier et d'objets d'art sacré en métal martelé, qui vit et travaille près de Saint-Jean du Bruel dans la vallée de la Dourbie, au cœur d'un paysage à la géographie cistercienne.

Jean-Jacques Bris sculpteur métal et artisan créateur de mobilier et d'objets d'art sacré en métal martelé, qui vit et travaille près de Saint-Jean du Bruel dans la vallée de la Dourbie, au cœur d'un paysage à la géographie cistercienne.

Les encres brodées d'Élisabeth Baillon

À travers une thématique très personnelle, ou l'art naïf, l'imaginaire et le fantastique coexistent, Élisabeth Baillon établit un échange entre la matière laineuse et l'œuvre graphique.

Au sein de ses compositions, la matière brodée, brute et tangible s'associe à la finesse d'un dessin délicatement ombré, qu'elle entoure ou ponctue de couleurs.

Sculptures de métal et de lumière de Jean Jacques Bris

Ce sont d'abord des formes, certaines, grandes, mais pas démesurément. Résolument modernes elles sont martelées dans l'acier, le laiton ou l'étain.

Dans le feu de la forge et sous les coups du marteau, elles ont pris un aspect de légèreté et de finesse par la rigueur de leurs lignes épurées. Fendues d'ouvertures dorées elles font surgir la lumière.

Du 23 octobre au 5 décembre le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h à l'Espace les Noisetiers sortie 47 de l'A75 route de Saint-Affrique 12230 La Cavalerie